

Vivre  
à

**MONTREJEAU**

Décembre 2003 / Janvier 2004

N° 5

Bonne et  
Heureuse Année  
2004



# SOMMAIRE

○ Assainissement - P.L.U.

○ O.P.A.H.

○ Mont-Royal / Vie Sociale

○ Conseil Municipal des Enfants

○ M.J.C.

○ Vie Culturelle

○ Résidence "Le Parc Royal"

○ Rétro Photos 2003

○ Echos

○ Manifestation 2004

## JANVIER - FÉVRIER

Chères Montréjeaulaises, chers Montréjeulais,

2003 vient de s'achever. Que vive l'année 2004 avec son lit d'incertitudes pour notre ville mais aussi, fort heureusement de certitudes bénéfiques.

En premier lieu, commençons par ce qui fâche, autrement dit des effets négatifs sur le développement local de notre ville et que nous n'avons pas le pouvoir pour l'instant d'enrayer. Je veux parler de la politique gouvernementale, principalement en matière de transfert de charges. En effet, sous prétexte de décentralisations, il s'agit d'un désengagement, sans précédent, de l'Etat qui aura des conséquences sur les budgets des collectivités locales sans pouvoir encore en mesurer totalement l'ampleur.

Malgré tout, nous essayons de maintenir le cap que nous nous sommes fixés voilà bientôt trois ans, sans augmentation de la pression fiscale encore trop élevée.

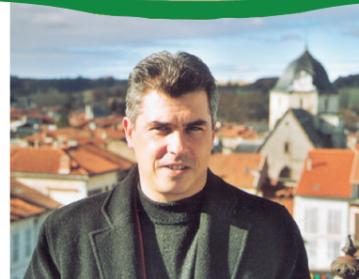
Montréjeau est désormais une petite ville reconnue, appréciée pour son animation et son dynamisme, en un mot "dépoussiérée". Ces efforts, que nous avons consentis tous ensemble, vont se traduire en 2004 par une "migration de grues" sans précédent pour Montréjeau.

En effet, les investisseurs, qu'ils soient privés ou publics, attirés par notre ville, vont réaliser des travaux qui transformeront physiquement et durablement Montréjeau pour en faire une cité à l'avenir incontournable dans le Pays de Comminges et au-delà, de première importance dans le développement de notre région. Nous reparlerons de tout cela au fil des mois de cette nouvelle année.

L'année 2004 sera donc, sans aucun doute, bénéfique pour Montréjeau. Ainsi, j'espère qu'elle sera aussi profitable à vous et à toutes les personnes qui vous sont chères.

Bonne et heureuse année à tous.

Robert PONS, votre dévoué maire



Ces efforts, que nous avons consentis tous ensemble, vont se traduire en 2004 par une "migration de grues" sans précédent pour Montréjeau

Directeur de la publication : Robert PONS  
Comité de rédaction : le Conseil Municipal  
Rédaction : Henry CHRISTOPHE  
Photos : Henry CHRISTOPHE  
Maquette, mise en page et impression :  
PYRÉNÉES IMPRIM' - 31210 Montréjeau  
Tél. 05 61 95 97 23  
Dépôt légal : Août 2002  
N° ISSN : 1636-1733

## ASSAINISSEMENT

Les dossiers suivent leur cours

### Le schéma communal

L'étude du schéma communal d'assainissement se poursuit. Le vendredi 14 novembre se tenait, en Mairie, une importante réunion au cours de laquelle, le diagnostic réseau collectif et le diagnostic autonome devaient être validés. Aidés de la DDAF, notre conducteur d'opération, et en présence des membres du comité de pilotage (DDAS, SATESE, Agence de l'Eau Adour Garonne), il a été examiné le volumineux dossier technique présenté par le bureau d'études chargé de ce travail.

### Diagnostic assainissement collectif

Les investigations menées à l'intérieur même du réseau par caméra téléguidée, dans les secteurs ayant paru les plus suspects, montrent de nombreux désordres (voir photos). Sur 2 300 mètres visités, 190 anomalies, plus ou moins graves, ont été relevées... parmi lesquelles, beaucoup de défauts sur l'ensemble du réseau communal et, si l'on extrapole, sur les 16 840 mètres que comporte l'ensemble de ce réseau. Par ailleurs, des tests à la fumée puis aux colorants ont révélé de nombreuses erreurs de branchements. Ces résultats, conjugués à ceux obtenus par examen visuel (voir magazine municipal n°4 de juillet-août) confirment les craintes quant à l'état médiocre du réseau. Cela nécessitera des travaux de rénovation.

### Diagnostic assainissement autonome

L'étude a porté sur l'ensemble du territoire de la commune non desservi par le réseau collectif. Elle a permis, après sondages, identification des sols, mesures de perméabilité, d'établir une carte d'aptitude des sols à recevoir un effluent après traitement primaire (fosse septique par exemple). Cette carte fait apparaître trois zones différenciées avec pour chacune d'elles, des recommandations, mais aussi des interdictions qui seront bien sûr applicables lors de demandes de permis de construire.

### La suite de l'étude

- Quelques branchements restent à contrôler (maisons fermées, absences...)  
- Proposition de scénarios d'assainissement avec des choix à faire.  
- Programmation des travaux de réhabilitation ou de remplacement de réseau.

### Les travaux pour 2004

Notre commune semble attractive aux yeux des investisseurs. Plusieurs lotissements sont en passe de voir le jour. L'un d'eux, plus de 90 maisons, est prévu sur les terrains des Pépinières FABRE. Pour l'accueillir, la commune doit réaliser un collecteur de 600 mètres le long du chemin rural « dit de Franquevielle », avec raccordement sur l'avenue du Nord, devant la Crèche en construction rue des Enfants. Ce collecteur pourra, plus tard, être prolongé le long de l'Avenue des Tourreilles (600 m supplémentaires).

### Projets futurs

L'aménagement d'un village vacances en lisière du Lac, projet porté par la Communauté de Communes, a amené la municipalité à réfléchir aux problèmes de collecte et captage des eaux usées. Il est immédiatement apparu que la configuration des lieux obligerait la création d'une station d'épuration nouvelle, propre au site avec toutefois la possibilité d'y raccorder les quartiers ouest de la ville, et éventuellement la commune de Mazères de Neste avec évidemment sa participation. Quelques rencontres ont permis de poser les problèmes, et d'évaluer les coûts, ces derniers sont élevés. Avant de poursuivre, la municipalité doit s'assurer de toutes les sources possibles de financement et obtenir l'accompagnement du Comité Départemental du Tourisme. Affaire à suivre...



Stagnation d'eau



Entrée de racines

### Conclusion

Les installations nouvelles, les projets de lotissements, sont enfin quelques signes qui permettent de penser à une évolution positive de la population. La Municipalité s'engage à accompagner ce mouvement. Le réseau d'assainissement, entre autres, doit être amélioré et localement étendu. Déjà diagnostiqué comme vétuste en 1987, il n'a fait l'objet depuis d'aucuns travaux de rénovation. Ce retard accumulé et les obligations réglementaires de conformité imposées par la loi, engagent la Municipalité à prévoir des investissements importants.

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

matière d'habitat, d'activités économiques, d'activités sportives et d'intérêt général, de transport, d'équipement de service et de gestion des eaux...

Et d'autre part :

- d'engager une véritable réflexion sur le bourg, les écarts et le territoire communal d'un point de vue général pour s'inscrire dans une dynamique à l'échelle de la Communauté de Communes voire du Pays de Comminges.

Le bureau d'études GAUDRIOT est chargé de ce dossier, le maître d'œuvre étant la D.D.A.F.

Le diagnostic environnemental de la commune, tel qu'il est défini par l'article L 123-1 du code de l'Urbanisme, a été réalisé afin de mettre en évidence un certain nombre de contraintes et de préoccupations que le Plan Local d'Urbanisme devra intégrer dans les options d'aménagement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est en cours d'élaboration. Ce document permettra à la commune de transcrire son souhait pour orienter en profondeur le

processus de développement, tout en précisant dans le cadre de son projet de P.A.D.D., les moyens à mettre en œuvre, les mesures et les actions envisagées pour que la ville de Montréjeau puisse :

- maîtriser son développement urbain
- assurer un développement démographique
- préserver son activité économique
- développer son activité touristique
- améliorer le cadre de vie de sa population
- préserver et protéger son environnement naturel

A savoir que le dossier suit son cours...

Le 18 novembre dernier, une réunion s'est tenue, en Mairie, en présence d'élus monréjeulais, du secrétaire général, du responsable des services techniques de la ville et des représentants du CCIT, CG 31, DDASS, SEBCS, SDEHG, Chambre d'Agriculture, DSD, DDE-SUA, Cabinet d'études Gaudriot et Ecosystème Service. Une présentation des premières propositions de zonage a été faite. A l'issue de laquelle, une demande a été déposée au bureau d'études, portant sur l'intégration d'un chapitre spécifique concernant la sécurité routière dans le P.A.D.D... A suivre.

# L'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat

## a démarré sur notre Ville

### Qu'est ce ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale concerne des territoires ruraux confrontés à de graves phénomènes de dévitalisation et de paupérisation, nécessitant la mise en place d'un dispositif d'ensemble de développement local, sur des sites bien identifiés.

La finalité générale de l'OPAH RR est d'accompagner un projet de développement local porté politiquement par les collectivités et contractualisé avec l'Etat dans le cadre d'une intercommunalité formalisée. Pour notre territoire, cette opération a lieu sur les 14 communes membres de la Communauté de Communes NEBOUZAN-RIVIERE-VERDUN, à savoir : Ausson, Bordes-de-Rivière, Boudrac, Clarac, Cuguron, Le Cuing, Franquevielle, Lécussan, Loudet, **MONTRÉJEAU**, Ponlat-Taillebourg, Saint-Plancard, Les Tourneilles et Villeneuve-Lécussan.

Ses objectifs sont de contribuer au développement local par la rénovation du patrimoine bâti en agissant sur :

- La remise sur le marché de logements vacants et ainsi développer l'offre locative et permettre l'accueil de nouvelles populations.
- L'amélioration du confort des logements (locatifs ou occupés par leur propriétaire) aujourd'hui inconfortables notamment les logements des personnes âgées.
- Et d'une manière générale, l'amélioration du cadre de vie.

### Qui est éligible ?

- **Les propriétaires :**
  - bailleurs privés,
  - occupants dont les ressources ne dépassent pas un certain seuil,
  - pour les travaux d'adaptation ou d'accessibilité aux personnes handicapées,
  - bailleurs concluant un contrat de location avec un organisme agréé mettant les logements à la disposition de personnes défavorisées.
- **Les locataires :**
  - qui souhaitent mettre aux normes les logements qu'ils occupent,
  - défavorisés pour les travaux de mises aux normes de décence.

### Pour quels logements ?

Pour obtenir d'éventuelles aides, les logements doivent être achevés depuis 15 ans au moins à la date de la notification de la décision d'octroi de subvention.

Après travaux, les logements doivent être loués ou occupés à titre de résidence principale pendant 9 ans. Les habitations louées avec un commerce (bail mixte), ne permettent pas l'attribution d'une subvention ou entraînent son reversement.

Toute modification apportée au droit de propriété ou aux conditions d'occupation du ou des logements durant la période de 9 ans doit être signalée par le propriétaire à la délégation locale et peut donner lieu à un reversement total ou partiel de la subvention perçue.

### Pour quels travaux ?

Peuvent faire l'objet d'une subvention les travaux destinés à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement, aux économies d'énergie, à l'isolation acoustique ou à l'accessibilité et l'adaptation aux personnes en situation de handicap et réalisés dans les parties privatives ou communes des immeubles.

### Quelles sont les pièces à rassembler pour demander une aide financière ?

#### Les propriétaires bailleurs :

- le formulaire de demande de subvention rempli et signé,
- une attestation notariée de la propriété de l'immeuble,
- le dossier technique comprenant les devis, les plans, ...
- les accords administratifs préalables,
- le plan prévisionnel.

#### Les propriétaires occupants ou les personnes assurant la charge des travaux des logements occupés par leurs ascendants, descendants, conjoints, ... :

- le formulaire de demande de subvention rempli et signé,
- une attestation notariée de propriété de l'immeuble,
- le dossier technique comprenant les devis, les plans, ...
- le plan prévisionnel de financement,
- une copie du livret de famille,
- une copie du dernier avis d'imposition (ou de non imposition).

#### Les locataires :

- copie du bail de location,
- copie de la lettre recommandée avec avis de réception par laquelle le locataire notifie au propriétaire son intention d'exécuter des travaux, montrant que le propriétaire a reçu cette lettre depuis plus de deux mois,
- déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

### Quel accompagnement ?

Pour permettre de vous faciliter les tâches administratives, un bureau d'études sera spécialement mandaté par la Communauté de Communes NEBOUZAN-RIVIERE-VERDUN et ce, afin de vous aider à réaliser votre projet en matière d'habitat, de monter votre dossier de demande de financement. Dès que cet interlocuteur sera choisi par votre intercommunalité, ses coordonnées seront immédiatement transmises en mairie et ce dernier assurera des permanences. Vous serez prochainement averti de celles-ci. Ces personnes seront à votre disposition. N'hésitez donc pas à les contacter ou à les rencontrer !

### A partir de quand ?

Dès le mois d'août 2004, sauf retard pris dans le choix des candidatures, vous pourrez rencontrer le cabinet d'études qui sera chargé de suivre votre dossier. Un conseil, consultez dès à présent la documentation transmise par la Communauté de Communes que la mairie met à votre disposition. Vous pouvez commencer à rassembler les pièces administratives nécessaires à votre dossier.

**Le document explicatif est à votre disposition au C.C.A.S. de Montréjeau, 6 place Lafayette.**

Une opération menée en collaboration avec :

## ◆ Le Troisième Age au Mont-Royal ◆

### Un "au revoir" à Josette IMMERY

Arrivée en décembre 1992, au poste de directrice de la Maison de Retraite du Mont Royal, Josette Immery quitte l'établissement montréalais pour une réintégration, après promotion, dans la fonction publique. C'est désormais à Castelnau-Rivière-Basse dans les Hautes-Pyrénées qu'elle officiera à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Cadre A de la fonction publique hospitalière, Josette IMMERY, native de la région de Lannemezan, aura donc passé plus de dix ans à la direction du Mont Royal, son franc parlé et ses méthodes de travail n'ont laissé personne indifférent. Arrivée à Montréjeau sous l'ère Pousson et alors que l'établissement connaissait quelques difficultés de remplissage qui le menaçait même de fermeture, elle peut se targuer d'avoir rempli pleinement ses fonctions au fil des ans. Sur le taux de remplissage, la maison de retraite n'a cessé de progresser depuis son arrivée avec aujourd'hui 70 lits occupés. Ses nombreuses interventions auprès des organismes ont permis de recruter le personnel para médical qui faisait défaut. En 2000, après les aides soignants(es), elle a obtenu un poste d'infirmier(ère). Dernièrement, suite à son intervention auprès de la D.D.A.S.S., elle a proposé le conventionnement de l'établissement, sans lequel il n'aurait pu accueillir d'autres personnes âgées (Etat-Département et Etablissement). Ce dernier a été signé par le président du Conseil Général de la Haute-Garonne, le préfet et le président du C.C.A.S. Cela donne désormais à l'établissement, 2 postes et demi à temps plein d'infirmiers(ères) et 8 postes d'aides soignants(es) à temps plein... Une bonne chose pour le Mont Royal. Avant son départ, Josette IMMERY a bien voulu répondre à nos questions...

#### Que retenez-vous de toutes ces années passées à la direction du Mont Royal ?

C'était avant tout mon premier poste de direction, je suis donc arrivée avec des idées et des projets pour la plupart réalisés. C'est aussi un poste dans lequel j'ai grandi, j'ai appris le métier en complémentarité de ma formation spécifique (CAFDS). Pendant tout ce temps, je me suis beaucoup investie du fait que ce soit mon premier poste et, par

rapport aux enjeux que je m'étais fixés au départ.

La maison de retraite du Mont Royal a beaucoup évolué et je suis fière d'y être parvenue.

#### Des bons... des mauvais souvenirs ?

Plus que des souvenirs, des moments très forts partagés avec les personnes âgées, des fêtes avec les résidents, leur famille et le personnel. Je garderai toujours en mémoire le premier carnaval que nous avons organisé dans l'établissement. Cette fois là, j'avais prétexté une réunion à l'extérieur pour me déguiser en religieuse plutôt sexy... Durant tout l'après-midi, les résidents et quelques personnes cherchaient à savoir qui pouvait se cacher sous ce déguisement. La surprise fut grande quand je me suis dévoilée !

#### Des regrets ?

Oui, notamment les freins que j'ai pu rencontrer quand j'ai voulu mettre en place, en 1999, la démarche pour le conventionnement de l'établissement et, cela je l'ai mal vécu car j'ai du faire cavalier seul dans toutes mes démarches. Quelques autres petits problèmes dont je ne ferai pas état ici...

#### Sur votre vécu à Montréjeau ?

Au départ, je participais beaucoup plus à toutes les manifestations et à la vie montréalaise et puis, après quelques déceptions, au fil des ans, j'ai fait abstraction sur beaucoup de choses.

**Madame la Directrice, nous vous disons merci pour toutes ces années au Mont Royal et vous souhaitons beaucoup de réussite dans votre nouvelle fonction.**

Monsieur Jean-Bernard COLOMES, cadre A de la fonction publique hospitalière, a pris le poste de Directeur depuis le 1<sup>er</sup> janvier.



## ◆ Vie Sociale ◆

### L'ESSOR DU C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale, diligenté par son président Robert PONS et son vice président Jean SAVE, est ouvert au public tous les jours (sauf le samedi) de 8 heures 30 à 12 heures, 6 place Lafayette à Montréjeau. Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 au 05 61 95 97 38. Nous vous rappelons que le C.C.A.S., sous la responsabilité de Alain ANTICHAN, a pour vocation : L'aide à domicile : géré par Florence TAJAN, cette aide est en faveur des retraités, des

handicapés et des personnes convalescentes après hospitalisation. On y traite :  
- Dossier d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)  
- Demande de prise en charge par les caisses de retraites  
- Dossier de prise en charge suite à une sortie d'hospitalisation (CPAM)  
- Aide ménagère libre  
- Télé assistance  
- Suivi des contrats CES et CEC  
Nous constatons d'ailleurs, une évolution constante de l'activité de l'aide à domicile pour l'année 2003. Pour information, 75 bénéficiaires adhèrent au C.C.A.S. Le service social : géré par

Anne SIBRA, on y traite :

- Dossier CMU
  - Dossier COTEREP
  - Dossier d'Allocation compensatrice tierce personne
  - Dossier Familial d'Aide Sociale
  - Demande de logement HLM, Promologis
  - Demande de la gratuité des transports pour les personnes bénéficiant du RMI ou inscrites à l'ANPE
  - Carte de transport gratuite pour les personnes âgées
  - Commissions d'aide sociale, jeunesse, insertion et logement, personnes âgées
  - Démarches administratives diverses
- Nous vous rappelons aussi que le

C.C.A.S. travaille en collaboration avec les différents partenaires sociaux tels que : CAF, COTEREP, Conseil Général, MJC, Mission Locale, Caisses diverses... Il faut savoir que diverses permanences sont tenues par ces organismes au local jouxtant le C.C.A.S., 6 place Lafayette.

### BILAN 2003

La population montréalaise a désormais pris l'habitude de fréquenter le Centre Communal d'Action Sociale. En effet, un bilan effectué par les services dénote une croissance dans ses activités ainsi qu'une plus grande diversité au niveau des services rendus.

# Un Nouveau CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS



## Les Modalités de ces élections...

C'est le samedi 13 décembre, à 11 heures 30, que fut officiellement présentée la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Enfants dans les locaux de la mairie. Il faut rappeler, qu'à l'initiative de la Municipalité, la création d'un C.M. des enfants a été lancée le 6 mars 2002. Depuis sa mise en place, le Conseil « Junior » a favorisé la rencontre d'enfants des différents sites scolaires de la cité (publics ou privé), ainsi que l'entreprise d'actions tournées vers la jeunesse ou à vocation humanitaire.

Autant d'expériences partagées avec enthousiasme et détermination qui ont permis de structurer une démarche de jeune citoyen(ne).

Comme vous avez pu le comprendre, il s'agit bien là d'un engagement civique en faveur des enfants dont le Conseil Municipal des Enfants devient le porte parole, au fur et à mesure de son intégration dans la vie communale.



Un animateur adulte (Michel CAPOMASI) facilitera l'expression des enfants et coordonnera les projets, les rencontres et les réunions. Ce dernier rappellera, lorsque c'est nécessaire, les responsabilités de chacun par une prise de conscience de l'importance de leur mission, plus précisément celle de représenter la jeunesse montréalaise. Au moment où l'on parle de moins de solidarité, le Conseil Municipal des Enfants reste avant tout le symbole d'une jeunesse capable du meilleur au service de tous.

Souhaitons un bon mandat à : Aurore, Guillaume D., Rémy, Frédéric, Yannis, Clément, Salima, Margaux, Anthony, Emmanuel, Maxime, Thomas, Sami, Bastien, Fabien, Xavier, Florian, Cassandra, Emilie, Agathe, Marine, Guillaume L., Marie-Ange, Vincent, Christelle et Pauline.

Les élections ont été préparées dans les écoles primaires, sur la base du volontariat des enfants. Les jeunes électeurs ont déposé leur candidature, après autorisation parentale, dans leur école respective (élèves de CM1 et CM2 du Courraou, des Pyrénées et de L'Institution Sainte-Germaine). Les candidats ont ensuite organisé leur campagne électorale par des publications, affiches, réunions... Tous les élèves peuvent voter et, cette année, il a été décidé que tous les enfants scolarisés à Montréjeau étaient éligibles. Toutefois, le résultat des élections, dans chaque école représentée, devait respecter la proportion de 4 élèves domiciliés à

Montréjeau sur les 6 élus. Par ailleurs, à leur demande, 8 membres de la première équipe, désormais élèves au Collège Bertrand Laralde, restent dans le Conseil. En plus d'assurer la continuité de cette aventure citoyenne, ils représenteront la jeunesse du Collège à travers la prise en compte de préoccupations plus en rapport avec cette tranche d'âge. Au point de vue

fonctionnement, précisons que le Conseil Municipal des Enfants, sollicite différents niveaux d'engagement :

- la participation et la persévérance dans les démarches des jeunes élus, réunis régulièrement (une fois par mois en moyenne) sous forme de diverses commissions de travail,
- la collaboration de l'école, notamment pour renforcer l'information sur le rôle des « petits » élus et leur mission,
- l'implication des adultes pour les guider dans l'élaboration de leurs projets,
- l'investissement de la Municipalité pour traiter les doléances et valider les propositions des jeunes élus qui remonteront jusqu'à elle.

Les élections du maire et de son adjoint se sont donc déroulées le samedi 14 décembre 2003 dans la salle du Conseil de la Mairie de Montréjeau. Suite au vote des 23 jeunes élus, Sébastien SCHERRER a été proclamé maire et Vincent BRILLAUD son adjoint.



## LA MJC à votre service !

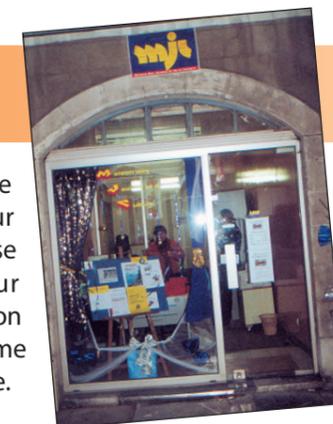


La deuxième saison de la M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture) a démarré. Elle s'inscrit dans une démarche progressive de rencontres, d'échanges avec les habitants, les enfants, les adolescents et les adultes. En effet, la M.J.C. est avant tout un espace de projets que chacun peut venir nourrir avec de nouvelles propositions dans les domaines des loisirs, de la culture, de l'expression... Tout cela sans autre prétention que celle de rapprocher les gens et de renforcer les

- liens sociaux au sein de la commune et du canton. Ouverte à tous, sans discrimination où, la convivialité, l'épanouissement des personnes, l'engagement citoyen et le respect d'une continuité éducative entre le scolaire et l'extra-scolaire, sont des valeurs fondamentales de l'association. Afin d'organiser cette mission et articuler les contenus des quatre grands domaines d'activités proposés, une équipe d'animateurs diplômés et, un nouveau bureau, élu cet été, ont défini le programme de la saison 2003-2004 :
- Les clubs d'activités pour s'initier à la poterie, aux échecs voire à la numismatique, ou encore pour répondre aux demandes autour de la randonnée.
- Les ateliers, le mercredi après-midi, qui prennent en considération les préoccupations des jeunes à travers des activités principalement ludiques axées sur l'apparence et la valorisation de soi, ainsi que les registres d'expression tels que la danse, le théâtre et les arts plastiques. Sans oublier l'atelier « Réviser ses leçons dans le calme » qui n'a d'autre visée que d'offrir, aux collégiens, un lieu de tranquillité pour travailler.
- Les animations locales qui rythment la vie de la cité en multipliant les occasions de rencontres avec les habitants. Ainsi, la M.J.C. organisera ou prendra une large part aux manifestations suivantes : Animation de l'Arbre de Noël à Montréjeau, Fête de la Chine et Carnaval chinois pour Pâques, journée de l'Occitan, Fête de la Musique, Tournoi de Rugby intergénérationnel, Fête des épouvantails en juillet, les Douze heures de natation, la Fête des Associations en septembre.
- Les structures du Centre de Loisirs (le mercredi et pendant les vacances scolaires, à l'exception de Noël) et de l'Espace jeunes, tournées vers les enfants et les adolescents, proposent des activités variées, construites à partir de projets collectifs auxquels les jeunes sont associés.

## Nouveau local... Meilleur accueil

Depuis peu, la M.J.C. de Montréjeau vient de faire l'acquisition d'un nouveau local pour l'accueil et l'information du public. Ce local se situe 9, rue du Barry. Des plaquettes, sur lesquelles sont précisées les modalités d'adhésion à l'Association ainsi que le détail du programme d'activités, seront diffusées courant décembre.



## Composition du bureau

**Président :** Michel CAPOMASI  
**Vice-Président :** Anaël HENAULT  
**Trésorière :** Anne-Marie PUEYO  
**Secrétaire :** Jean-François SAMPARA  
**Membre actif :** Marie-Pierre MARQUEZ

## Composition de l'équipe

**Directeur :** Philippe BARON  
**Responsable du Centre de Loisirs et de l'animation enfance :** Marie PIRRITANO  
**Animatrices :** Cécile BOMBAIL  
Karima ZAOUJ  
Sandra ESCUDERO

# VIE CULTURELLE

Le service culturel de Montréjeau a désormais son antenne dans les locaux de la Mairie. Les responsables sont Madame Eliane SENTENAC, adjointe chargée de la culture et Monsieur Raymond CESSIN, employé (CEC) au service culturel. Les tâches qui lui sont attribuées sont les suivantes : Collections municipales de la donation Raymond et Suzanne GUIBRET (objets, meubles, documents, livres et documents des 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles).

Le Cinéma municipal « Les Variétés », l'école de Musique (animation assurée désormais par l'A.D.A.C.) et la Bibliothèque municipale.

## SES ACTIVITES EN 2003

En cette année 2003, le service culturel s'est attaché à la réorganisation des salles consacrées à la donation GUIBRET et ce en vue d'une présentation au public dans les mois à venir. Il a réalisé et présenté deux expositions consacrées à la ruralité lors du marché à l'ancienne (en collaboration avec le comité des fêtes) avec des outils et des cartes postales liés à l'Agriculture, à l'exposition de factures du 19<sup>ème</sup> siècle et des Commences de la ville. Il s'est aussi attaché à la présentation d'un CD (en collaboration avec la communauté de communes N.R.V.) consacré aux cartes postales et aux photos anciennes de la ville. Ce CD Rom a pu être réalisé grâce aux documents conservés par Monsieur COVA, à la participation de l'organisation du stand « Histoire et patrimoine du Pays de Comminges » lors des Pyrénéennes 2003, au prêt d'objets (19<sup>ème</sup> s.) et d'éléments d'architecture (14<sup>ème</sup> s.) de la donation GUIBRET.

### Réussite des journées Européennes du Patrimoine 2003

Les journées européennes du Patrimoine 2003 auront été une réussite dans notre cité. En effet, plus de 300 personnes ont visité notre église avec la présentation de Saint-Jean Baptiste et Barthélemy (14<sup>ème</sup> siècle), parcouru les expositions (exposition d'éléments d'architecture du 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles de notre ville. Une présentation a été faite sur de nombreux vêtements liturgiques (18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles) appartenant à notre église, ainsi que des expositions sur panneaux : l'une consacrée à l'architecture religieuse, l'autre aux tissus religieux.

Suite aux nouvelles découvertes, tant sur le plan architectural qu'historique qui furent mises à jour lors de ces journées du Patrimoine et à la demande du service culturel, trois conservateurs des services de la D.R.A.C. sont venus dans notre cité. Les deux rapports établis

font état du riche patrimoine architectural de notre ville. Il faudrait d'ailleurs au plus vite protéger des sites comme l'église Saint-Jean Baptiste, l'ancien Hôtel De Lassus (propriété communale) et L'Orangerie (propriété de l'Evêché), ces derniers datant du 18<sup>ème</sup> siècle. Un courrier des services (inventaire) de la D.R.A.C. fait d'ailleurs le point exact et l'état des éléments inscrits ou classés en soulignant l'intérêt des collections municipales de la donation GUIBRET.

### CONCERTS ET PRONOMADE(S)...

Toujours dans le cadre de la culture, rappelons que des concerts ont eu lieu à Montréjeau. En effet, durant le mois d'août, de grands maîtres et de talentueux élèves se sont produits de façon magistrale à la chapelle Sainte-Germaine, à l'occasion de l'été musical international de Midi-Pyrénées. N'oublions pas, comme chaque année maintenant, le Festival du Comminges de Pierre LACROIX. Cette année, un concert, donné par les Chœurs de Riga, dans notre église a enchanté un large public auquel s'était joint Martin MALVY, président du Conseil Régional. Autres rendez-vous, devenus traditionnels dans notre ville, les spectacles des PRONOMADE(S). Cette année, deux spectacles ont été organisés dans notre cité. Le premier avec KUMULUS et « itinéraire sans fond(s) », un spectacle qui a rassemblé un public malheureusement limité à 200 personnes. A noter que Pierre IZARD, président du Conseil Général, de nombreux élus locaux et des représentants de la D.R.A.C., étaient présents.

L'autre spectacle s'est déroulé aux anciennes écoles des garçons, ces dernières envahies pour l'occasion par des légumes de tous genres... 120 personnes ont accompagné la conférence donnée par Claude GUDIN, assisté au récital de Claudia et Barre PHILLIPS.

## LES PREVISIONS POUR 2004

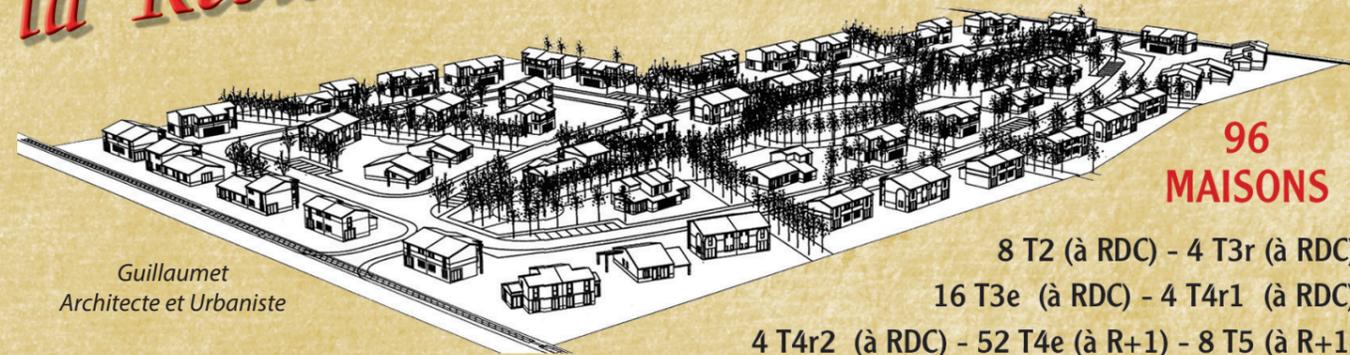
Aménagement d'une salle d'exposition dans le cadre de l'ancien Hôtel particulier de la famille De Lassus. Mise en place de l'inventaire et recensement du patrimoine écrit, mobilier, architectural et archéologique de notre ville. Aménagement de la bibliothèque municipale

Des Expositions... La première sera consacrée aux balcons en fer forgé de Montréjeau qui feront lever les yeux sur un patrimoine plus qu'intéressant. Merci d'avance à tous les propriétaires qui voudront bien participer à cette exposition, soit en donnant leur accord pour faire des photos, soit en fournissant des informations quant à la réalisation de leurs balcons (date, nom du forgeron ou du fondeur). Contact : Raymond CESSIN, service culturel, Mairie de Montréjeau, 31210 Montréjeau. La deuxième exposition sera consacrée à Bertrand LARALDE, poète occitan né à Montréjeau. La troisième au Cloître du Couvent des Augustins à Montréjeau. Celle-ci sera réalisée dans le cadre des journées du Patrimoine. La quatrième sera consacrée à Montréjeau, Belvédère des Pyrénées, ou un hommage sera rendu au Baron Bertrand De Lassus, lui qui admirait tant les Pyrénées.

Théâtre et Concerts... Rencontres théâtrales avec la compagnie montréalaise « Le Roseau » dans la cour d'honneur de l'ancien Hôtel De Lassus. Des concerts pour cet été, avec le Festival du Comminges et bien entendus les rencontres de l'été musical et international de Midi-Pyrénées à la chapelle Sainte-Germaine. Sans oublier, en avril, un week-end sur la culture occitane, organisée par l'association « ETH OSTA COMENGENS ».

# Découvrez "Le Parc Royal"

## la Résidence



96  
MAISONS

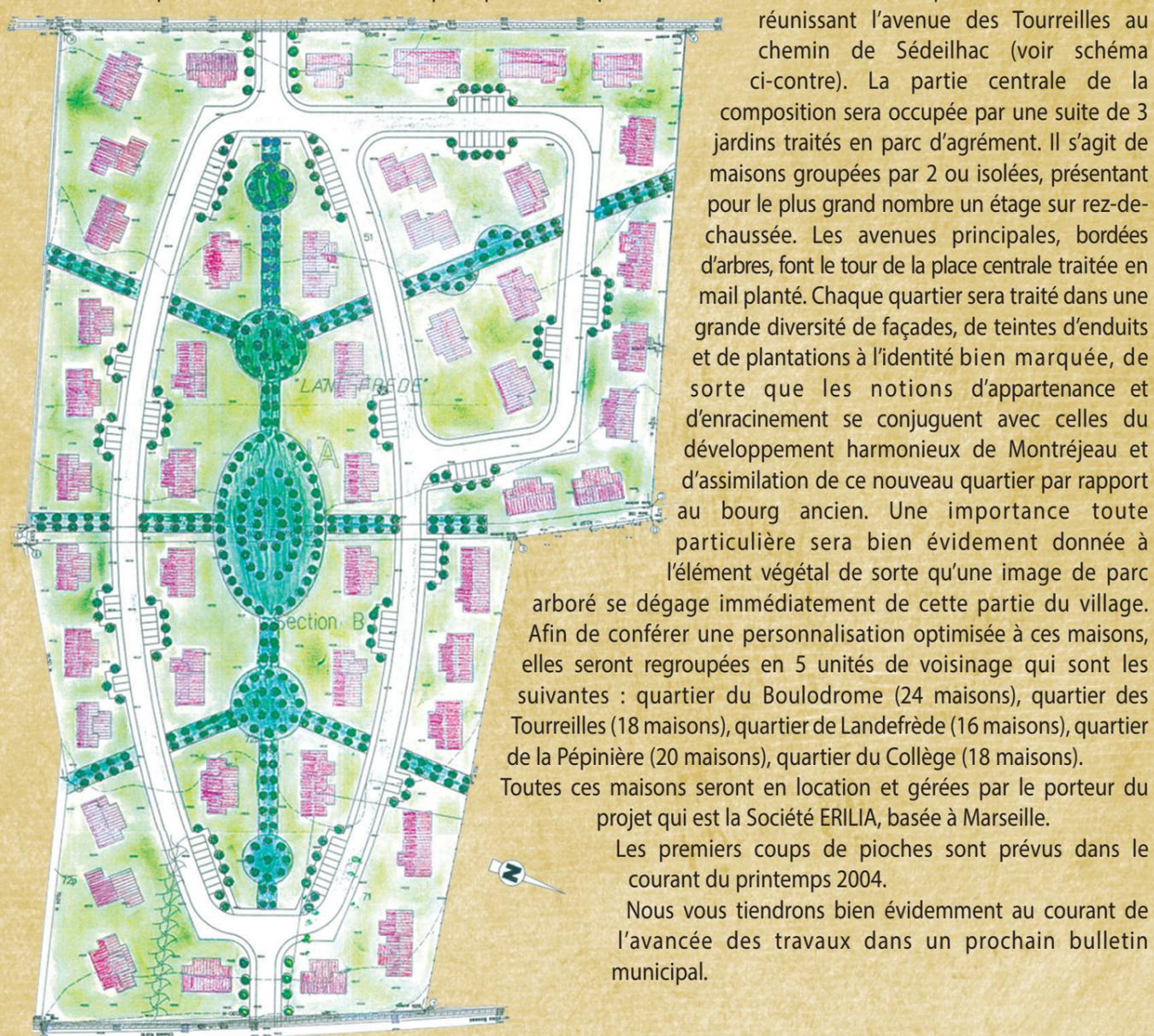
8 T2 (à RDC) - 4 T3r (à RDC)

16 T3e (à RDC) - 4 T4r1 (à RDC)

4 T4r2 (à RDC) - 52 T4e (à R+1) - 8 T5 (à R+1)

Après la création d'une crèche intercommunale, la rénovation en majeure partie du Collège Bertrand Laralde (travaux démarrés en 2003), Montréjeau va voir naître un nouveau et gros projet en cette année 2004.

Ce projet (sur 5 ha), appelé "Le Parc Royal" comporte 96 maisons individuelles réparties en 5 quartiers autour d'une place centrale et de part et d'autre de 2 avenues principales découpant le terrain, et dessinant une ellipse orientée est/ouest,



réunissant l'avenue des Tourreilles au chemin de Sédeilhac (voir schéma ci-contre). La partie centrale de la composition sera occupée par une suite de 3 jardins traités en parc d'agrément. Il s'agit de maisons groupées par 2 ou isolées, présentant pour le plus grand nombre un étage sur rez-de-chaussée. Les avenues principales, bordées d'arbres, font le tour de la place centrale traitée en mail planté. Chaque quartier sera traité dans une grande diversité de façades, de teintes d'enduits et de plantations à l'identité bien marquée, de sorte que les notions d'appartenance et d'enracinement se conjuguent avec celles du développement harmonieux de Montréjeau et d'assimilation de ce nouveau quartier par rapport au bourg ancien. Une importance toute particulière sera bien évidemment donnée à l'élément végétal de sorte qu'une image de parc

arboré se dégage immédiatement de cette partie du village. Afin de conférer une personnalisation optimisée à ces maisons, elles seront regroupées en 5 unités de voisinage qui sont les suivantes : quartier du Boulodrome (24 maisons), quartier des Tourreilles (18 maisons), quartier de Landfrède (16 maisons), quartier de la Pépinière (20 maisons), quartier du Collège (18 maisons).

Toutes ces maisons seront en location et gérées par le porteur du projet qui est la Société ERILIA, basée à Marseille.

Les premiers coups de pioches sont prévus dans le courant du printemps 2004.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'avancée des travaux dans un prochain bulletin municipal.

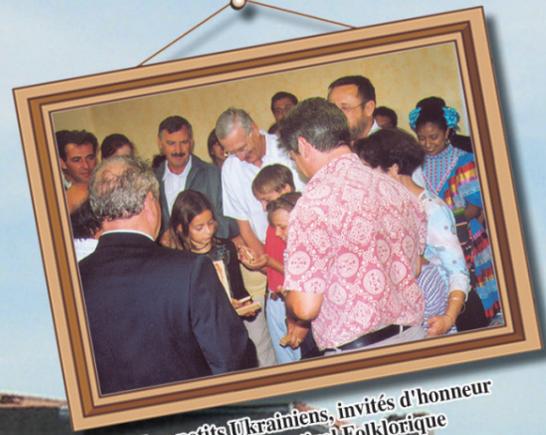
# La Galerie aux Souvenirs 2003



La Banda-Clique de Boulogne récompensée à la fin du 2<sup>ème</sup> Festival



Intronisation pour la 1<sup>ère</sup> fois de la Confrérie Populaire et Gourmande du Veau Fermier Commingeois



Les petits Ukrainiens, invités d'honneur du 44<sup>ème</sup> Festival Folklorique



Robert Pons en compagnie de Maïté, la marraine d'Eric Balat



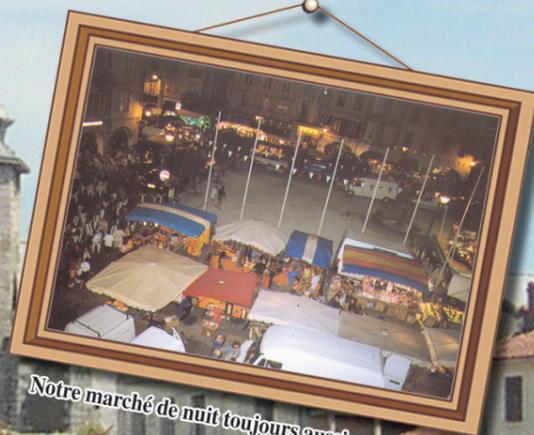
Pour la première fois à Montréjeau, la Route du Sud fait étape



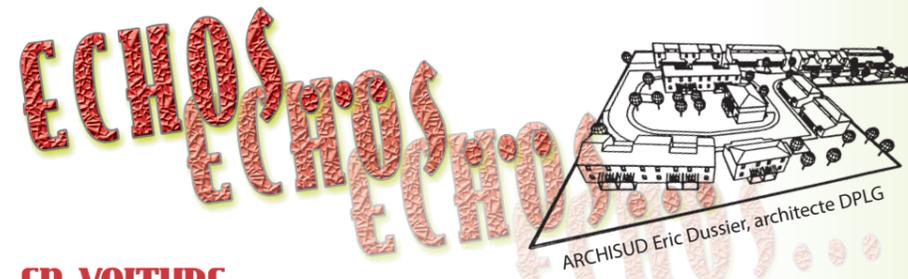
Après le tiercé aux cochons, place à celui des oies



Cette année, les épouvantails ont envahi notre ville



Notre marché de nuit toujours aussi populaire



ARCHISUD Eric Dussier, architecte DPLG

## Résidence Les Bastides Vertes

Ce projet consiste à réaliser 32 logements sociaux à vocation de résidences principales. Sur un terrain (9252 m<sup>2</sup> environ) situé Chemin d'Aventignan, 10 bâtiments viendront assembler cette réalisation comme suit : 2 bâtiments à 8 logements de 3 pièces avec pergola et garage; 4 bâtiments à 16 logements de 4 pièces avec pergola et garage; 3 bâtiments à 6 logements de 4 pièces avec pergola et garage; 1 bâtiment à 2 logements de 5 pièces avec pergola et garage. Le bâti a été organisé autour d'espaces verts collectifs qui deviendront ainsi le cœur du hameau afin qu'il s'harmonise avec l'environnement architectural et paysager. Il faut savoir que ce projet est porté par la Société Française des Habitations Economiques (S.F.H.E.) basée à Montpellier. Nous reviendrons, prochainement et plus précisément dans un prochain bulletin municipal, sur l'avancée des travaux qui devraient débuter prochainement.

### EN VOITURE AVEC LA POLICE MUNICIPALE...

Il faut dire que cela faisait cruellement défaut au service de la Police Municipale pour effectuer une partie de leur tâche. Réparation a été faite puisque dernièrement, nos agents viennent de prendre possession d'un véhicule flambant neuf.



### ... ET UN PIKTOU POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE



Importante aussi l'acquisition d'un Pikto pour nos services, appareil performant pour le nettoyage des rues et des places de notre cité, efficace sur toutes sortes de déchets que l'on trouve. Cela dit, nous comptons toujours sur votre civisme.

### CONCERT ET THÉÂTRE ...

Ce mois de janvier 2004 sera l'occasion de vous rendre à la salle des fêtes de Montréjeau et au cinéma "Les Variétés" pour aller assister à deux genres de spectacles, interprétés et joués par des talents de chez nous.



Une partie de la troupe les "Amuse Gueules"

Ce samedi 10 janvier à 20 h.30, (salle des fêtes) CONCERT au profit des Orphelinats d'Ukraine organisé par l'Association PYCAOU avec la collaboration de la Municipalité et des Communautés de Communes NRV et Haut Comminges.

Venez nombreux écouter le récital des "Chanteurs du Mont Royal" et "Musique en Liberté" de Cierp-Gaud. Entrée : 5 E, gratuit pour les moins de 12 ans.

Le samedi 17 janvier à 20 h.30, (cinéma) place au THÉÂTRE avec la pièce "Pyjama pour six" de Marc Camoletti, interprétée par la troupe des "Amuse Gueules". Six comédiens, bien de chez nous, (Michel Bazin, Guy Larrieu, Jean-Paul Etienne, Chantal Pitou, Michelle Mesnar et Michelle Angla) vous invitent à venir rire avec eux à l'occasion de ce succulent vaudeville qui ne vous laissera pas indifférent. Entrée : 5 E, gratuit pour les moins de 12 ans.

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ...

On a coutume de dire qu'il n'est jamais trop tard... Aussi, profitons de cette nouvelle année pour saluer l'arrivée en 2003, dans notre cité, de quelques nouveaux commerçants. Nous pensons bien évidemment à Mme Marilyn Hingrez du Café du Commerce, de M. et Mme Aubert Dang du Restaurant Le Triangle d'Or, de M. et Mme Rémy Tan du Restaurant Les Grillades de Saïgon, de Nanou Fripes, du Salon de Coiffure Didier Servat, de Mme Brus de la Société Alu Pro Tech, de Mme Pascale Vandebossche de la Société Aroba Services et en juin 2004, le retour dans sa ville natale de Eric Balat, professionnel de l'art et de la décoration, pour la création d'une enseigne dont la marraine sera la célèbre Maïté.



**@robaServices**  
Tous travaux administratifs, mailing, facturation, devis, courriers, CV et le publier sur le Net, thèse, mémoire, manuscrit.  
Plaquettes publicitaires, catalogue de produits.  
Site Internet, recherches sur le Web.  
Archivage ou copie de données sur CD.  
Numérisation de tous types de documents.  
Photo numérique avec ou sans montage.  
Tél. 05 61 94 51 26  
E-Mail : pascalevdb@libertysurf.fr

### TOURNOI D'HIVER DU T.C.M.

Rentrée de la petite balle jaune sur les courts couverts Montréjeaulais avec le tournoi d'hiver organisé, du 24 janvier au 15 février, par le T.M.C. 1200 E de prix seront à partager entre les meilleurs(res) joueurs(euses) du Comminges, de Midi-Pyrénées et d'ailleurs.

### U.S.M. G.P.

le 11 janvier à Rieumes  
le 17 janvier à St-Gaudens  
le 25 janvier, Pont Long (à domicile)  
le 1<sup>er</sup> février à Ger-Séon  
le 8 février, Vic-Bigorre (à domicile)  
le 29 février à Maubourguet

### A.S.M.

le 10 janvier, Argelès-Gazost (à domicile)  
le 24 janvier, Carla-Bayle (à domicile)  
le 31 janvier à Barcelone du Gers  
le 7 février, Ossun (à domicile)  
le 21 février à Lourdes  
le 28 février, La Romieu (à domicile)

### LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Après la trêve des confiseurs, nos deux clubs phares que sont l'USMGP pour le rugby et l'ASM pour le basket vont reprendre du service en cette année 2004. Actuellement, nos deux équipes occupent, chacune dans leur discipline, le haut du tableau et, leurs objectifs seront assez proches puisque il s'agira d'obtenir une montée à l'échelon supérieur. Voici le programme de chacun pour les deux mois à venir :

# Vos Manifestations 2004



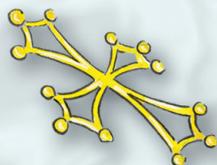
## FÊTES DE PÂQUES

11 - 11 - 12 Avril



## 3<sup>e</sup> FESTIVAL DE BANDAS DU COMMINGES

Samedi 17 Juillet



## JOURNÉES OCCITANES

17 - 18 Avril



## FÊTE RURALE

Dimanche 25 Juillet



## FLORALIES

Dimanche 9 Mai



## 20<sup>e</sup> GRAND MARCHÉ A L'ANCIENNE

Lundi 26 Juillet



## TASTO MOUNJETOS

Samedi 15 Mai

Intronisations



## MARCHÉ DE NUIT

Mercredi 11 Août



## FÊTE LOCALE

18 - 19 - 20 Juin

Retraite aux Flambeaux et Brandon  
Tournée d'Été La Dépêche du Midi



## 45<sup>e</sup> FESTIVAL MONDIAL DE FOLKLORE

du 12 au 16 Août



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 21 Juin



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

en Septembre



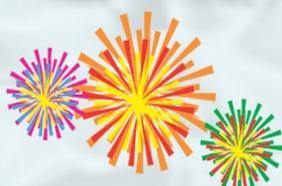
## LA ROUTE DU SUD

20 - 22 Juin



## 30<sup>e</sup> FOIRE A LA BROCANTE

9 - 10 Octobre



## FEU D'ARTIFICE

Mardi 13 Juillet

D'autres manifestations culturelles (PRONOMADE(s), etc...) et sportives pourraient venir grossir ces festivités 2004 dans notre cité... Nous vous tiendrons au courant.